



Compte-rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments :

**Le 14 janvier 2018, à 14H00, au 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125
RAMBOUILLET**

(Tel: 01 34 83 53 01 ou 06 12 03 32 29)

Début de la séance à 14H20 par Jean Claude BEUF, le Président, le quorum étant atteint.

Secrétaire de séance : Marguerite DURAND

Étaient présents : voir liste d'émargement jointe (20 adhérents présents)

Étaient représentés et excusés : **Jean-Claude LE MOAL, Marie-Françoise LE MOAL, Jean-Yves TORDEUX, Anne-Marie JAMETON, Odile BRETON, Colette VERRIEN, Caroline DURAND** (Ces 7 adhérents ont fait parvenir un pouvoir)

Était excusé : **Yves DUPONT**

Ordre du jour :

Le Président fait part des salutations de Robe Ansama TOGO, notre correspondant, de tous ses vœux, de ses amitiés. Il nous remercie tous pour tout notre travail.

Jean Claude BEUF et les membres de l'AG remercient aussi « nos deux cuisinières », Catherine PELRAS et Brigitte BEUF, un grand bravo !

Au cours de la tenue de l'AG, Jean Claude BEUF a tenu aussi à remercier sa femme pour son soutien moral et son aide au quotidien dans les activités de l'association et de sa continuité.

Approbation exercice financier 2017 :

Jean Marc GILANT, le trésorier, présente et commente celui-ci : il n'est pas en équilibre, il est déficitaire de 6 991.71 €, ce qui est cependant très satisfaisant par rapport à nos prévisions budgétaires de moins 12 000 €, somme que nous avons prévu de prélever sur les fonds de réserve pour équilibrer l'exercice afin de réaliser les infrastructures sanitaires du projet en cours avec le Groupement d'Intérêt Public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement.

Dépenses : 46 080.66 €

Le trésorier énonce les principales dépenses :

❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Assainissement, Puits, Latrines, pompe de curage :

Assainissement – caniveau évacuation E.P. : un grand succès quant à l'efficacité de ce caniveau d'évacuation des eaux pluviales (E.P.) permettant d'assainir le cœur du village de Temessogou : il répond pleinement aux attentes de la population. Désormais, l'eau se déverse dans une mare située en dehors du village. Notre correspondant a été en pourparlers afin d'obtenir l'aménagement de cette mare temporaire auprès d'un autre ONG, afin de constituer une réserve permettant d'arroser le périmètre maraîcher situé à proximité. Cette démarche à l'heure actuelle n'a pas abouti. L'implication des habitants dans la réalisation de l'ouvrage a été à nouveau souligné.

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre les maladies hydriques' : 11 500 €.

Puits : nous aurons, cette année, à nouveau à notre actif le creusement de 2 nouveaux puits : Peloudouro, creusé en octobre- novembre 2017, pour un coût réel de 9 365 €, les femmes allaient puiser l'eau dans les villages voisins, le puits traditionnel s'effondrait et Sammani-Dogon, commencé le 4 décembre 2017 pour un montant de 9 400 €. Les ouvriers ont atteint une couche de terre humide, située probablement à 2-3 m de la nappe phréatique.

Sammani-Dogon sera le 19^{ème} puits moderne à grand diamètre entièrement financé par Mali-Médicaments et en partenariat avec Y-CID pour à peu près la moitié d'entre eux pour la période 2007 à ce jour.

Soit pour le poste dépenses 'accès à une eau de qualité' : 18 765 €.

Aux questions de la détermination de l'emplacement du puits, de l'estimation de la profondeur à creuser, de la hauteur d'eau potentiellement disponible, il a été répondu que Ghana, le sourcier utilisait un pendule et qu'il ne s'était jamais trompé dans ses prévisions. Alain DURAND a expliqué que c'était aussi dû à une très grande observation et interprétation des données du terrain.

Latrines : nous avons également poursuivi la réalisation de latrines sur 3 sites, Sogourou-Pen, Guéourou et Koumbouro. Le coût réel est de 5 565 €.

Le coût de revient est moindre pour Mali-Médicaments, par rapport aux années antérieures, car les trois villages retenus, ont tenu à participer pour une partie, à l'achat des matériaux (sable, gravier,...), 400 € environs, tant ils souhaitaient être dotés de tels équipements sanitaires et que dorénavant, nous finançons ceux-ci sous condition de participation des villages demandeurs, projet qui doit être intégré au PEDESEC (*plan de de développement et d'équipement sur 5 ans des villages*). Ainsi, une partie des ressources communales est dédiée à l'entretien et la maintenance des installations

Mali-Médicaments a financé l'implantation de latrines filles - garçons séparés dans 12 écoles depuis

2013.

Il est à noter que le taux de fréquentation scolaire des filles avoisine dorénavant celui des garçons.

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' : 5 565 €.

Équipement pompe pour curage et vidange des fosses des latrines :

Grâce à un don spécifique de Marc KRAEMER, nous avons financé l'acquisition d'un équipement supplémentaire, celle-ci a été commandée le 5 janvier 2018 à Mopti. Elle est réalisée sur place au même prix que les précédentes et elle sera livrée le 25 janvier 2018. Elle sera déployée sur un autre cercle permettant ainsi de couvrir un plus large territoire et d'assurer la pérennité des dernières latrines construites.

Le coût est de 650 €.

Soit pour le poste dépenses 'diminution du péril fécal' au total: 5 565 + 650 = 6 215 €.

Cette enveloppe 'investissements immobiliers' au total est considérable sur 2017, soit 36 480 €, ce qui correspond à 80% du budget de l'association.

Elle s'explique du fait du rapport direct avec l'excédent réalisé en 2016 afin de mettre en œuvre la convention de partenariat signée avec Y-CID sur 2017, de la conjugaison du versement du solde de la subvention au titre du partenariat de 2016, 2 491.20 €, et du 1^{er} versement pour la convention en cours, soit 12 000 €.

En résumé, en 2017 toutes les dépenses d'équipement sont le fruit du partenariat avec Y-CID. Pour 2 puits, 3 écoles dotées de latrines filles-garçons, un caniveau d'évacuation des E.P., exceptée la pompe dite de vidange de fosses.

Il a été souligné 'que nous avons beaucoup de chance' d'avoir Robert Ansama TOGO comme correspondant. Sans lui, ces réalisations n'auraient pas vu le jour. Notre association continue pleinement ses activités et ce malgré le contexte local, contrairement à beaucoup d'autres associations qui voient leurs activités réduites, malheureusement.

❖ Dépenses de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons versés aux dispensaires la somme globale de 1 500 €.

Les dispensaires de Pel-Maoudé et l'hôpital de Koro ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins,

activité qui reprend de l'ampleur grâce à l'implication de tous. Les frais d'envoi de colis, plus fréquents, se montent à 1 456.50

Par rapport « *aux boîtes de soins de première urgence dites boîtes à pharmacie* », nous avons pu les réapprovisionner et doter, au prorata des effectifs, toutes les écoles où nous avons implanté des latrines, soit 12 sites et 6 autres écoles, conformément aux décisions du CA du 18 novembre 2017, et à la participation des communes conformément à leur PEDESSEC. Le coût de ce poste s'élève à 1 500 €. Cette année les médicaments ont été achetés à Bamako, à un meilleur coût, par le médecin chef et Robert, tous deux profitant de l'opportunité d'être à la capitale pour des questions administratives. Ces boîtes seront remises jeudi 18 janvier 2018, Robert attendait la reprise des cours par les enseignants qui étaient en grève au cours du mois de décembre. Les petites blessures sont soignées et dès les symptômes, les médicaments sont administrés pour enrayer les diarrhées et les maux de tête. Ces soins ont un réel impact aussi sur l'assiduité scolaire.

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'école et responsables de COGES seront formés par le médecin en chef du district jeudi 18 janvier 2018. C'est notre quatrième session de ce type.

Par ailleurs, nous avons dupliqué et expédié à nouveau l'outil pédagogique « *Boîte à idées de la région de Matam* » à destination des écoles pourvues de latrines, pour promouvoir les bons usages de l'eau et la nécessité de se laver les mains. Nous avons dépensé à ce titre 484.68 € en janvier, afin de clore le projet 2016 avec Y-CID et 473.49 € pour le projet 2017 avec Y-CID, en incluant la dernière formation dispensée au paragraphe précédent.

Nouveauté en 2017, nous avons eu l'opportunité de collaborer avec l'association EPSA (*Education Partage Santé pour l'Avenir au Burkina Faso*). La secrétaire, marguerite DURAND a souligné la richesse de ce partenariat et l'implication des jeunes filles que nous avons rencontrées et a développé les bienfaits de cette action. L'ensemble des frais de cette nouvelle activité de prévention est de 816.91€. Une première vente de serviettes hygiéniques lavables a eu lieu au marché de Pel-Maoudé, tout a été vendu immédiatement, ce qui atteste du besoin en ce domaine. Une deuxième série de serviettes est en cours de fabrication.

Soit un total de 6 071.58 € ou environ 13% des dépenses

❖ **Autres dépenses :**

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « opération brioches » 1 695.93 € pour acheter notre marchandise, le tirage des affiches, les fonds de caisse,....

Les 500 € budgétés pour le crédit des femmes ont été versés ainsi que les 500€ pour micro-crédit autonomie alimentaire, « *banque des semences* », à Wagourou, en application des décisions de notre AG du 15 janvier 2017.

Les frais d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €.

La cotisation annuelle d'assurances auprès de la MAIF est de 108.78 €.

Les frais de virement bancaires pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à 120 €.

La plaquette de l'association a été réactualisée et les frais d'impression de celle-ci avec les « bons de solidarité » s'élèvent à 294.50 €

Jean Marc GILANT souligne qu'une fois de plus les dépenses de fonctionnement général sont minimales, 1.23%, ce qui est remarquable. C'est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.

● **Recettes : 39 088.95 € :**

La contribution de notre donateur anonyme s'élève à 8 000 €. A nouveau, un grand merci pour cette contribution, part importante de nos rentrées.

A noter un don exceptionnel de 1 500 € par le comité d'entreprise du groupe AXA notamment pour nos actions contre le péril fécal. Un grand merci à AXA et à Olivier PELRAS.

Le montant des 4 dons défiscalisés collectés depuis juillet se chiffrent à 1 850€

Le montant des cotisations s'élève à 1 173.66 €, somme à peu près égale à 2016, stabilité aussi du nombre d'adhérents, 43.

Notre opération 'brioches', grand succès cette année à tous points de vue, nous a rapporté le bénéfice net de 4 898.07 € pour une recette de 6 594

D'Y-CID, nous avons reçu 2 491,20 € et 500 € pour solde et clôture de la convention 2016 et de la journée de restitution due. Pour 2017 nous avons reçu 12.000 € pour le 1^{er} versement de la convention en cours, soit 70 %, du montant total, les 30 % restants seront versés à la fin de la réalisation du programme et sont budgétés sur 2018.

Grâce à l'opération Micro-dons que nous avons reconduite pour la quatrième fois cette année au magasin FRANPRIX de la rue Rameaux à Versailles, nous avons aussi collecté la somme de 1 454.27 €, somme à peu près équivalente à l'an passé et avons reçu 335 € de dons en ligne. Nous ne savons pas encore si notre opération au FRANPRIX de Versailles sera reconduite en 2018, mais il est certain qu'elle aurait lieu courant octobre 2018 et non pas au mois juin, mois peu favorable au microDON.

Les ventes d'objets artisanaux que nous avons pu réaliser représentent une rentrée de 1 816.30 €. Merci au groupe AXA, à NOVO NORDISK, à NATURE&O, à l'association de parents d'élèves de St Rémy l'Honoré, AAPE, de nous avoir permis d'organiser les marchés de Noël. Merci plus particulièrement à Emmanuelle HERAUD, à Magali et Olivier PELRAS. Jean Marc GILANT signale la belle initiative de Catherine MAZARS, le stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA à Rambouillet qui a rapporté la somme de 227.65 €.

Grâce à nos vide-greniers, vide-garage et vente sur Le Bon Coin, nous avons encore engrangé 836.51 €.

Par ailleurs, nous avons écoulé la fin du stock de bouteilles de jus de pommes de 2016, soit 117 €. 2017 a été une année catastrophique pour les pommiers en raison d'un gel tardif.

Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes sont le fruit de l'implication de certains de nos membres, un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur dévouement.

- **Bilan : déficit de 6 991.71 € compensé par prélèvement sur fonds de réserves. Au budget initial, celui-ci aurait dû être de 12 000 €, un résultat donc plus que satisfaisant au regard de toutes nos actions !**

Au 01/01/2018, la situation en trésorerie est 12 748.31 € répartis à hauteur de 3 091.90 € sur le compte courant, de 9 586.80 € sur le livret A association, de 69.61 € sur le compte livret.

A la question de Dominique VERRIEN de connaître nos disponibilités au Mali, le président a répondu en donnant le solde de notre compte à ECOBANK au Mali, 4 204 373 F CFA, soit 6 409.54 €, et que des dépenses étaient engagées mais pas encore débitées (frais trousse à pharmacie, la formation, le solde du chantier du puits à Sammani-Dogon, le solde pompe de curage,...).

'Les parts du camembert des dépenses' se répartissent donc à 80% en investissements d'infrastructures sanitaires, 15 % dépenses de santé, 1 % de fonctionnement, le reste permettant d'assurer le coût de nos actions, par exemple pour l'opération 'brioches'.

➔ **Approbation unanime Délibération 2018 – 1 : exercice financier 2017.**

➤ **Rapport d'activités 2017 :**

Sachant qu'elles ont déjà été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2017, tant par le trésorier que le Président, nous n'avons pas développé davantage.

➔ **Approbation unanime Délibération 2018 – 2 : rapport activités 2017, rapport moral 2017.**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Il a été unanimement souligné les nombreux avantages que procure ce partenariat tant au niveau subventions que visibilité de l'association. Depuis 2010, 4 conventions de partenariat ont été signées, pour un montant global de projets de 156 799 €, les subventions recouvrées représentent une somme de 55 774€. Autre avantage induit, nos 8 campagnes micro-dons : 11 649.01 €.

➔ **Approbation unanime Délibération 2018 -3 : renouvellement de l'adhésion au groupement d'Intérêt public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement, et autorisation pour le Président d'engager les démarches nécessaires.**

➤ **Approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Y-CID en raison notamment de l'acceptation de nouveaux membres chaque année:**

A la question de savoir ce que signifiait le 'notamment' il a été répondu qu'il s'agissait par exemple d'ajustement de montant de cotisation pour les autres collègues constitutifs d'Y-CID.

➔ **Approbation unanime Délibération 2018 – 4 : approbation convention constitutive modifiée du GIP, groupement d'Intérêt public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement, et autorisation pour le Président d'engager les démarches nécessaires.**

➤ **Reconduction dans leurs mandats des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID : titulaire Jean Claude BEUF, suppléant, Alain DURAND :**

➔ **Approbation unanime Délibération 2018 – 5 : reconduction des personnes mandatées auprès d'Y-CID.**

➤ **Approbation de candidature pour une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID: définition de nos priorités**

Comme indiqué au CR du CA du 18 novembre 2017, au niveau du rapport financier et du rapport moral, la clôture du projet en cours devrait se faire fin février 2018 et par conséquent nous devrions obtenir le versement du solde de la subvention, soit 2 491.20 € et la subvention forfaitaire pour la journée d'animation du 3 février 2018 de 500 €. Ces données sont intégrées dans le budget prévisionnel de 2018 soumis à l'approbation des membres de l'AG.

Nos prévisions de trésorerie devraient nous permettre de financer notre quote-part, à hauteur de 60%, pour un nouveau projet en partenariat avec Y-CID, qui lui en assure 40 %, en sachant que nous avons la possibilité de planifier les réalisations sous trois ans, et que nous avons réalisé le dernier programme en seulement 14 mois.

Nous vous proposons donc de poursuivre notre partenariat avec Y-CID avec un projet à déposer au cours de l'année, toujours dans la même logique d'amélioration du domaine sanitaire, défini à partir des demandes recensées et hiérarchisées par notre correspondant local, Robert Ansama TOGO et dans une

enveloppe autour de 35 000 €. Notre correspondant local souhaite que le projet soit analogue au précédent à savoir de couvrir le besoin en eau, problématique toujours d'actualité malgré les points d'eau réalisés par Mali-Médicaments ou d'autres ONG, de continuer à doter les écoles de latrines et enfin d'assainir les centres de village par des conduites d'évacuation d'Eaux Pluviales.

En réponse à la question de Dominique VERRIEN concernant notre candidature : il pense que la présence du président dans le jury facilitera l'acceptation. Jean-Claude BEUF fait savoir qu'il a fait acter dans le règlement de Y-CID que les membres du jury impliqués se retirent et ne participent pas à la délibération.

La nouvelle convention de partenariat avec Y-CID porterait sur :

Canalisation: village de Tegouoro , hameau de Bangolé-Kana, commune de Pel-Maoudé, coût estimé 7 451 500 F CFA soit 11 300 €. Le canal des Eaux Pluviales sera plus long que celui de Timessogou mais le coût sera le même car le village contribuera davantage au niveau financier.

Latrines:

- école de Teré à Koro
- école franco arabe de Tendeli, commune de Pel-Maoudé (*nous y avons équipé l'école publique en 2013-2014*)
- renforcer les latrines de l'école de Sogourou (élèves de second cycle), commune de Pel (*un premier équipement en 2016, mais augmentation de la fréquentation scolaire*)
- école de Kombouro, commune de Doukouté I pour les élèves du second cycle (*nous avons fait le 1^{er} cycle en 2016*)
- commune de Pel , second cycle public, (*il faudra prévoir davantage de cabines au niveau de la structure*)

Soit 5 sites à un coût unitaire de 1 216 500 F CFA soit 1 855 € (au lieu de 2.200 € grâce au financement du village et du COSEC), d'où un total prévisible de 9 275 € sans le surcoût prévisible au niveau de Pel.

Les puits:

- village de Serindédou commune de Dougoudelè II, 1500 habitants ,300 ovins et caprins, 60 bovins, existe zéro puits, 42m à creuser, coût estimé 6 250 000 F CFA soit 9 528 € (un léger surcoût dû à l'éloignement du village).
- villages de Kompen, chef-lieu de commune koporo-Pen, 6000 habitants, 2000 ovins et caprins 200 bovins, manque d'eau dans un des gros quartiers, 37 m à creuser, coût estimé 5 574 500 F CFA soit 8.498 €.
- Village de Salé commune de Dougouténé I, 1800 habitants, 250 ovins caprins, 300 bovins existe 2 puits : 1 moderne et un traditionnel, 42m à creuser, coût estimé 6 300 000 F CFA soit 9 604 €. Ce projet de puits dépasse l'enveloppe de 35.000 € fixée par Y-CID. Nous étudierons cette proposition sur fonds propres selon l'évolution de notre trésorerie.

La proposition de retenir le projet de canalisation, l'implantation de latrines sur au moins 3 sites et le creusement de deux puits (Serindélou et Kompen) a été approuvée par les membres de l'AG et constituera les éléments de cette nouvelle convention avec Y-CID.

L'adoption de ce point induisait l'acceptation de notre poursuite de la politique d'aide à l'équipement d'infrastructures sanitaires à court et moyen terme, avec le souci pour notre correspondant de répartir les infrastructures équitablement entre sa commune et les besoins des communes avoisinantes.

➔ **Approbation unanime : Délibération 2018 -6 : autorisation de candidater pour une nouvelle convention avec Y-CID.**

➤ **Adoption montant de l'adhésion pour 2019:**

Du fait de notre label « Association reconnue d'Intérêt Général », nous vous proposons de geler les montants des adhésions en vigueur. En effet, un don de 20 € défiscalisé représente un coût réel de 6.80 €, ce qui est plus 'attractif' que le montant de la cotisation de 'membre actif'.

➔ **Approbation unanime : Délibération 2018 -7 : pas d'augmentation du tarif en vigueur, 8 € minimum pour 'membre actif', inchangée pour le membre bienfaiteur, 20€ minimum.**

➤ **Approbation budget prévisionnel 2018 - Activités prévisionnelles –
définition de nos priorités:**

Le Budget 2018 est présenté en équilibre, sans prélèvement sur les fonds de réserves, par notre trésorier.

Tous les postes traditionnels d'activités d'investissements immobiliers et ceux de santé seront honorés avec un abondement conséquent de la ligne budgétaire 'aide alimentaire', Ceci en raison de la récolte désastreuse de cette année comparable à celle de 1973. Par ailleurs, reconduction de l'enveloppe « aide à la banque de semences ».

○ **Recettes prévisionnelles: 31.280 € :**

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%, voici le détail des principales rentrées exposées par jean marc GILANT:

6.000 € de la part de notre donateur anonyme, 500 € au niveau des cotisations (enveloppe en diminution) mais 800 € pour les dons défiscalisés, enveloppe en progression, ont été budgétés.

Notre priorité affichée, pour les années à venir, est toujours la recherche de nouveaux adhérents susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, ainsi que la mobilisation de jeunes.

Ont été intégrés la subvention forfaitaire 'journée d'animation du 3 février 2018', 500 €, le solde de la subvention du partenariat en cours de 2017, 3.000 €, l'octroi d'un 1er versement de la subvention estimée à 10.000 € due à une nouvelle collaboration avec Y-CID pour 2018-2020. La recette générée par la prestation de la chorale « Les Chœurs de la Pléiade » est de 700 € pour un bénéfice prévisionnel de 500 €.

L'opération 'brioches', ressource 'propre à l'association et traditionnelle est chiffrée à 5.250 € de recettes avec un bénéfice prévisionnel de 3.500 €. Nous vous proposons de la poursuivre avec la même politique de mise en œuvre. Elle se déroulera principalement le week-end du 22-23 septembre 2018, en

raison d'un agenda très chargé : dernier week-end de septembre, fête de la St Lubin à Rambouillet en octobre : les 3 premières semaines d'octobre, exposition itinérante parvis de la Lanterne à Rambouillet, le 13 ou le 5 voire le 20 octobre après-midi, cérémonie officielle exposition itinérantes et activités parallèles, le 14 octobre à Sonchamp, vide-grenier, le 13 octobre matin AG d'Y-CID, probablement à Bascan à Rambouillet, et toujours sur la même période l'opération MicroDON si elle a lieu. Pour les sorties de messe, le week-end du 22-23 est à privilégier, voire la semaine précédente si contraintes de calendrier au niveau des paroisses et en dernière éventualité la semaine suivante. Quant à la paroisse de Trappes, nous poursuivons avec la même logique que les années précédentes.

800 € au titre de l'opération micro-dons qui fonctionne magnifiquement bien avec l'équipe du magasin FRANPRIX et 200 € au titre de la collecte en ligne. Cependant, une ombre plane toujours sur cette nouvelle campagne de micro-dons dont la poursuite n'ai pas acquise car il s'agit d'aide internationale, et certaines enseignes préfèrent l'aide nationale.

L'association est de plus en plus sollicité pour assurer des marchés de Noël, d'où une recette prévisionnelle de 1.500 €. Quant au marché de Noël de la Queue des Yvelines, en collaboration avec 'Planète cœur', Madame JAMETON se propose de l'assurer en partie l'année prochaine. Une recette de 100 € figure aussi au budget au titre de stand d'emballage de cadeaux au moment des fêtes. Il faudra seconder Catherine MAZARS dans l'accomplissement de cette action. Les recettes générées par les vide-greniers et vide-garage sont évaluées à 600€.

Autre produit possible, la vente de jus de pommes, 100€.

Figurent aussi une recette de 100 € et une subvention exceptionnelle de 1.000 € d'Y-CID, à l'occasion des actions que nous allons mener, pour accompagner l'exposition itinérante d'Y-CID produite pour ces 10 ans de solidarité internationale. Il s'agit d'une exposition 'de rue', la cible étant le grand public. Elle sera installée devant le parvis de La Lanterne et se tiendra à Rambouillet pendant les trois premières semaines d'octobre, avec un temps fort du 5 au 14 octobre 2018. L'exposition est cofinancée par Y-CID et le département de l'Essonne, elle sera itinérante dans six villes du 78 dont Rambouillet et deux du 91. Le transport, l'installation sont pris en charge par Y-CID et le 91. Une subvention d'accompagnement de celle-ci est octroyée par Y-CID. Elle couvrira les frais d'animation, d'exposition, voire des interventions auprès de scolaires.... Elle sera versée à la ville de Rambouillet ou à Mali-Médicaments si nous sommes support de cette action, coordonnée avec Rambouillet et plusieurs associations locales, telles que Lumière du Monde, le Lions 'club, EPSA

Dépenses prévisionnelles : 31.280 € :

En matière d'investissements immobiliers, une enveloppe de 18.490 € a été dégagée dont 10.000 € pour la première tranche en partenariat avec Y-CID de la convention 2018-2020, (si elle est acceptée par Y-CID) et 8.490 € sur nos fonds propres pour commencer à la mettre en œuvre. Les actions seront programmées avec Robert Ansama TOGO , et en fonction de l'évolution de notre trésorerie et des besoins alimentaires de la population sur place.

Une enveloppe de 500 € pour abonder le micro-crédit des femmes et 500 € pour le financement de la

banque de semences, le support serait le micro-crédit des femmes à Endé, chef-lieu Kani-Bozon selon la proposition de Robert. Une demande a été formulée à Robert pour obtenir des précisions sur la nature des semences, la qualité des graines, leur provenance,... Il est entrain de rassembler les éléments de réponse. A la question de savoir si les épandages ont un impact sur la productivité, il a été répondu que d'après Robert, oui, mais cette année est une année particulière. Quant aux photos envoyées des champs de mil, la différence n'est pas flagrante pour nous, il est très difficile d'évaluer le rendement à partir de ces documents.

Pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de santé 2.000 € sont provisionnés, concernant l'équipement d'écoles « en trousse à pharmacie de premier secours » et la prise en charge du coût liés aux formations des personnels appelés à les mettre en œuvre, elles sont reconduites pour 1.500 € et 200 €, répondant ainsi aux vœux de la population. Toujours dans ce domaine, l'envoi de colis de pansements, de petits matériels collectés a été estimé à 1.500 €. Afin de poursuivre la prévention au niveau de l'hygiène menstruelle, 150 € sont prévus au budget.

Une enveloppe conséquente, 2.000 € cette année est prévue, en raison du peu de récoltes à l'automne 2017, tant pour le mil, le fonio que les cacahuètes et le niébé. A titre d'exemple, Robert entre habituellement environ 16 charretées, cette année, il en a remisé 6. Robert, notre correspondant craint une famine du même ordre que celle tristement restée dans les esprits de 1973. Le prix du mil a déjà explosé, celui du riz est encore stable et d'après Robert, il devrait le rester jusqu'à la récolte prochaine, soit fin janvier, début février 2018. Dès l'adoption du budget, nous vous proposons de virer la somme allouée afin de bénéficier d'un prix conforme au marché et non usurier. Cela représenterait un peu plus de 3.5 t. Il faut compter 1kg de riz pour 4 personnes par jour, les 100 kg sont actuellement à 35.000 F CFA soit 53.35 €, l'OMS préconise 339 g/j/pers. Quant au mil, la ration indiquée par Robert est de 1kg/j/4 pers, l'OMS préconise 270g, le coût est de 20.000 F CFA.

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances,...) ont été reconduites.

L'adoption de ce budget induit outre l'acceptation de notre poursuite de la politique d'aide à l'équipement d'infrastructures sanitaires à court et moyen terme, mais aussi nos actions de prévention de risques sanitaires au niveau dépenses et notre volonté de diversifier la recherche de financement pour les recettes.

➔ Approbation unanime :Délibération 2018 -8 : budget 2018 présenté en équilibre sans prélèvement sur fonds de réserves.

○ **Activités prévisionnelles :**

Un point a été fait quant à l'organisation de 'la journée de restitution' du 3 février 2018 au Nickel Odéon à Rambouillet:

Un appel aux bonnes volontés a été fait pour l'installation le samedi matin, probablement à partir de 10H00. L'exposition commencera à partir de 14h00, elle sera installée dans le hall d'entrée et à mi-palier, la configuration des lieux s'y prête. La conférence – débat « *Mali-Médicaments lutte contre les maladies hydriques* », thème en rapport direct avec le partenariat avec Y-CID débutera à 15h30 et sera animée notamment par Alain DURAND et Jean Claude BEUF. Cet horaire offre la possibilité aux membres de la chorale d'y participer et d'enchaîner avec une dernière répétition, l'horaire n'est pas encore arrêté définitivement. Des loges, deux salles, seront mises à leur disposition et où ils pourront prendre une collation avant leur prestation. Le concert se déroulera à partir de 20h30 sans entracte, durée du concert environ 1h1/4 – 1h1/2. La billetterie sera prise en charge notamment par Jean Marc GILANT. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes, la capacité de la salle est de 252 places. A l'issue du concert, nous offrirons aux membres de la chorale un verre de l'amitié et quelques gourmandises. Nous serons 'preneurs de gâteaux faits maison'. Jean Claude BEUF, Marie Claire BAGALINI et la Présidente du Chœur de la Pléiade ont visité la salle vendredi dernier et se sont assurés du fonctionnement de la sonorisation, de l'éclairage, du vidéoprojecteur...La salle et ses annexes nous sont octroyés gracieusement ainsi que les praticables pour la chorale et les grilles d'exposition. La convention de prêt est signée avec la ville de Rambouillet : un grand merci notamment à Mme Janine CHRISTIENNE pour sa bienveillance à notre égard. Les Chœurs de la Pléiade chanteront au profit de l'association, ils apporteront un piano et l'estrade pour la chef de chœur. Le programme du récital sera arrêté sous peu et fera l'objet d'une publication sur les sites respectifs. La publicité de l'évènement est en cours et nous vous sollicitons pour relayer l'information. Nous faisons aussi appel aux bonnes volontés le dimanche matin pour le nettoyage des lieux. Les frais engagés (publicité, société de sécurité, achat de denrées pour le pot de l'amitié et les défraiements de la chef de chœur, intermittente du spectacle, devraient à peu près être couverts par le montant de la subvention octroyée. Catherine PELRAS souligne l'engagement et les tractations réalisées par Marie Claire BAGALINI afin de diminuer au maximum les dépenses. Jean Claude remercie une fois de plus les décideurs de Rambouillet, le bureau du Chœur de la Pléiade et Marie Claire BAGALINI à l'initiative de ce concert.

Sinon, les activités ont été évoquées ci-dessus à l'exception de la semaine consacrée à l'Afrique, du 26 au 30 mars 2018, au lycée Louis Bascan à Rambouillet. Mali-Médicaments devrait en être un des partenaires. Des échanges ont eu lieu avec l'équipe des professeurs d'histoire et géographie à l'initiative du projet, nous devrions intervenir dans 6 classes de 2nd.

➔ **Approbation unanime : Délibération 2018 – 9 : activités prévisionnelles 2018**

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Nous avons acté la démission de Bernard FORIEN de la fonction de membre du CA de notre association, à compter du 14 janvier 2018, et avons enregistré la candidature d'Alain DURAND comme administrateur.

➔ **Élection unanime : Délibération 2018 -10 : Election de M Alain DURAND comme administrateur, renouvellement des élus au CA.**

➔ **Approbation unanime Délibération 2018 -11 : reconduction du bureau, délibération du CA**

Composition du bureau :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juilliottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Secrétaire : Mme Marguerite DURAND, française, 15 rue Rouget de L'Isle 78120 RAMBOUILLET, orthophoniste
- secrétaire adjointe: Mme ROUSSEAU Catherine, Française, 25 rue de la Fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, Aide à la personne

Composition du Conseil d'Administration renouvelé:

Les personnes nommées ci-dessus et : M. DURAND Alain, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme BAGALINI Marie Claire.

➤ Questions diverses :

L'actualité du partenariat Le VIGAN – PEL-Maoudé : Il en ressort que notre correspondant Robert veille à éviter des interférences entre leur projet et le nôtre.

Fin de séance : 16h15

La secrétaire de séance

Marguerite DURAND

le Président

J.C. BEUF

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

➤ M Olivier PELRAS
Vice-président
02 37 83 73 92 – 06 16 26 55 54
opelras@wanadoo.fr

➤ M Jean Marc GILANT
Trésorier
jmgilant@free.fr

M Jean- Claude BEUF
Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Mme Marguerite DURAND
Secrétaire
a_m_durand@yahoo.fr

<http://www.mali-medicaments.org>